

29 février 1972



**CENTRE D'ÉTUDES ET
DE RECHERCHES SUR
LES QUALIFICATIONS**

NOTE D'INFORMATION n° 3

UN DISPOSITIF PERMANENT D'OBSERVATION :

LA FICHE DE COLLECTE D'INFORMATIONS SUR LES CONSULTANTS DES SERVICES D'ORIENTATION

Les relations entre les formations et l'emploi : objet d'observation au moyen de dispositifs permanents mis en place par le CEREQ.

Le Centre d'Études et de Recherches sur les Qualifications met actuellement en œuvre, dans le cadre de son premier programme d'activités, un ensemble de procédures d'enquêtes et d'études dans lequel une place importante est réservée à des dispositifs permanents d'observation. Ces dispositifs permanents sont conçus en vue de la recherche d'une méthodologie rendant compte des relations entre les formations et l'emploi.

Dans cette perspective, l'analyse des attitudes des jeunes et des adultes au moment du choix professionnel revêt une grande importance. En effet, beaucoup d'entre eux possédant pourtant une formation suivie se déterminent pour des emplois très divers.

Un de ces dispositifs : « la fiche de collecte d'informations » pour l'analyse des attitudes des jeunes face au choix professionnel...

En utilisant la « fiche de collecte d'informations », le CEREQ devrait être en mesure de dégager quelques données de ce problème.

Il convient néanmoins de bien insister sur le fait que cette approche concerne seulement les consultants des services spécialisés dans l'information et l'orientation (population caractérisée précisément par le fait qu'elle se compose d'individus ayant eu recours à un service spécialisé). La généralisation des conclusions à l'ensemble des personnes à la recherche d'un emploi ne pourra donc se faire que dans certains cas bien précis révélés par l'exploitation des résultats.

Cette fiche comporte deux documents :

- l'un destiné au « consultant » afin qu'il y consigne les renseignements permettant de l'identifier : état civil, origine sociale, scolarité, diplômes obtenus et éventuellement emplois déjà occupés... ;
- l'autre réservé au conseiller et lui permettant de relever les principales informations recueillies au cours de l'entretien avec le consultant : intérêts, représentations de l'activité professionnelle envisagée, conditions de travail souhaitées...

I. — LE TERRAIN D'OBSERVATION :

Chaque année de nombreuses personnes ont à faire un choix professionnel. Pour résoudre ce problème elles ont encore assez fréquemment recours à des pratiques empiriques dictées par l'opportunité (relations personnelles, petites annonces, etc.).

Cependant, un nombre de plus en plus important d'entre elles usent des moyens que leur offrent, en la matière, les institutions de l'Etat spécialisées ou des organismes para-publics ou privés.

... appliquée au champ d'observation irremplaçable que constituent les populations de consultants des services spécialisés...

Ainsi les Centres d'information et d'orientation du Ministère de l'Education nationale, les Services locaux de l'Agence nationale pour l'Emploi, les Centres mis en place par le Ministère des Armées (pour ne citer que les plus importants) sont sollicités à maintes reprises.

Leurs consultants, à défaut de former un échantillon statistiquement représentatif, composent une population où se trouvent réunis une grande variété de cas individuels. Ils constituent donc un champ d'observation irremplaçable et facilement accessible grâce au concours des organismes auxquels ils s'adressent.

... terrain accessible grâce au concours de l'ensemble de ces Services...

Partant de cette idée, le CEREQ a travaillé, avec la collaboration de représentants de services spécialisés, à la mise au point d'un instrument destiné à recueillir les données sur lesquelles il veut faire porter sa réflexion : « la fiche de collecte d'informations ».

II. — LES OBJECTIFS POURSUIVIS :

... devrait nous permettre de répondre à nos objectifs par :

Cette fiche a été conçue pour permettre une analyse conduisant à deux types d'objectifs à la fois hiérarchisés et complémentaires :

- la description de ces populations,

a) **Les premiers objectifs visés sont du domaine de la description de la population observée :**

On souhaite parvenir à une ventilation des consultants à partir de quelques éléments significatifs de leur biographie. On voudrait également vérifier

- la vérification d'hypothèses reposant sur les constatations quotidiennes des praticiens de l'orientation,

- les mesures de l'écart entre les comportements actuels et les comportements passés,

- la recherche des facteurs psychologiques contribuant à l'expression du choix professionnel,

- l'expression des relations de causalité entre ces facteurs et certaines caractéristiques de l'histoire de l'individu...

... qui sont autant de thèmes de recherche ayant des implications pratiques.

certaines hypothèses que des constatations répétées faites au niveau de la pratique quotidienne permettent de formuler : existence d'une liaison entre la catégorie socio-économique d'appartenance ou le niveau de formation générale atteint et la nature des activités professionnelles envisagées ; impact de prestige de certains métiers ; effets induits de l'activité professionnelle antérieure sur le choix présent. On peut également envisager à ce niveau d'analyse de mesurer l'écart entre les comportements actuels des consultants et certains comportements observés dans des études antérieures (influence du métier des parents sur le choix professionnel par exemple).

b) Avec la deuxième série d'objectifs une première tentative est faite pour pénétrer plus avant dans le domaine de la psychologie en posant des questions telles que celles-ci :

— existe-t-il une cohérence entre le choix professionnel exprimé et les dominantes psychologiques (nature des intérêts par exemple) apparues lors de l'entretien entre le consultant et le spécialiste ?

— cette cohérence est-elle, dans cette hypothèse, indépendante d'autres facteurs du choix professionnel tels que le niveau socio-économique d'appartenance, la situation scolaire, par exemple ?

Autrement dit, partant du fait que l'ensemble de la population observée se caractérise par un point commun de comportement, « la décision de consulter », que ce comportement témoigne chez les individus concernés d'une prise de conscience de contraintes qui l'ont amené à prendre une décision, à « passer à l'acte », nous voudrions en tirer tous les enseignements possibles quant au jeu de certains facteurs provoquant le choix professionnel chez les jeunes ou les jeunes adultes et quant aux relations réciproques qui peuvent exister, à ce moment, entre ces facteurs.

En éclairant cette situation, en apportant quelques premiers éléments de réponse à ces questions nous voudrions, entre autres choses, donner aux praticiens de l'information et de l'orientation, le moyen de mieux maîtriser les informations dont ils disposent face à leur consultant et au cas toujours particulier qu'il présente.

III. — LES MOYENS MIS EN ŒUVRE :

Après une phase d'expérimentation...

La mise en place d'un dispositif d'observation aussi conséquent (il va intéresser chaque année plusieurs dizaines de milliers de personnes) ne peut être que progressive.

... destinée à parfaire l'instrument de travail...

Il a donc été prévu une première période d'expérimentation qui ne concernera qu'une partie des services sollicités. A l'issue de cette période seront enregistrées les critiques exprimées par les utilisateurs tant en ce qui concerne l'instrument lui-même qu'en ce qui concerne les modalités de fonctionnement du système de collecte.

... les organismes spécialisés dans les problèmes d'orientation professionnelle seront sollicités.

Ensuite la « fiche de collecte d'informations » sera adressée aux organismes ayant un rapport avec une clientèle de consultants à propos du choix professionnel et pourra concerner un ensemble statistiquement représentatif des consultants. Outre les Services du Ministère de l'Education nationale, du Ministère du Travail et du Ministère des Armées déjà cités seront sollicités le Centre d'information et de documentation de la jeunesse, les Centres privés d'orientation professionnelles, le Centre d'orientation de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris.

Librairie-Imprimerie Réunies
7, rue Saint-Benoit, Paris-VI^e
548-24-75 - 548-54-83